



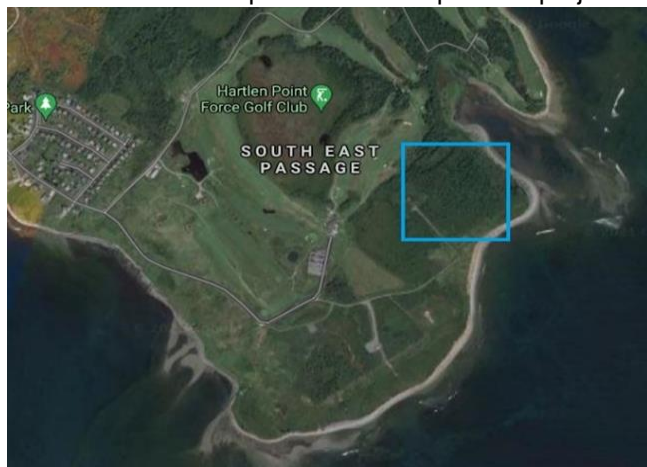
Installation d'essai terrestre visant le navire de combat canadien

Hartlen Point, Nouvelle-Écosse

Le gouvernement du Canada procède à l'acquisition de quinze nouveaux navires de combat canadiens (NCC), dans le but d'améliorer et de remplacer les capacités de deux classes de navires de la Marine royale canadienne (MRC) au moyen d'un seul navire apte au combat. Pour veiller à la mise en service et au soutien des quinze nouveaux navires de combat tout au long de leur cycle de vie, le ministère de la Défense nationale (MDN) construira une installation d'essai terrestre (IET) sur une portion du terrain appartenant au MDN de Hartlen Point, à Eastern Passage (Nouvelle-Écosse).

Le Canada, pays maritime, a le plus long littoral de tous les pays du monde. Grâce au nouveau NCC, les Forces armées canadiennes (FAC) pourront continuer d'assurer la souveraineté et de protéger les eaux canadiennes, d'apporter d'importantes contributions aux opérations navales internationales au nom de la population canadienne, ainsi que de relever les défis maritimes du XXI^e siècle. Ce projet d'infrastructure essentiel nous permettra de veiller à ce que les nouveaux navires soient prêts à prendre la mer, car les systèmes des nouveaux navires doivent être intégrés et mis en service pour veiller à ce qu'ils fonctionnent correctement avant d'être installés à bord des navires. Le début des travaux liés à l'installation constitue un jalon important du projet.

L'emplacement exact de l'IET à Hartlen Point ne sera pas confirmé avant que les travaux initiaux d'experts-conseils soient achevés en 2022, au moment où nous entamerons la phase de conception du projet.



En bref

- Nous nous attendons à ce que l'installation de plusieurs étages mesure approximativement 9 000 m², et celle-ci accueillera 120 membres du personnel à temps plein, y compris des membres de la MRC, des employés du MDN et des entrepreneurs.
- La construction de l'IET respecte la Directive sur les bâtiments écologiques du MDN, dont l'objectif est la carboneutralité.
- On estime à plus de 10 000 le nombre d'emplois canadiens qui seront créés ou conservés tout au long de la période de construction des NCC, et nous nous attendons à ce que le projet d'IET maintienne près de 350 emplois dans la région de Halifax durant la construction.
- D'autres infrastructures seront requises à la BFC Halifax et à la BFC Esquimalt à l'appui du projet de NCC. D'autres précisions seront fournies au fur et à mesure que le projet progresse.

Foire aux questions

Q. Où exactement construira-t-on l'installation à Hartlen Point?

R. L'installation sera construite sur une portion du terrain appartenant au MDN de Hartlen Point, à Eastern Passage (Nouvelle-Écosse). L'emplacement exact de l'installation n'a pas encore été confirmé et il dépendra des conclusions des études relatives aux répercussions sur l'environnement en cours à l'heure actuelle. De plus, le projet en est toujours aux premières phases et nous cernons encore les exigences relatives à cette nouvelle infrastructure. Des travaux préliminaires sont en cours pour établir le devis du bâtiment, et ceux-ci se poursuivront tout au long de 2022; la phase de conception ne prendra fin qu'en 2023, et c'est à ce moment que l'on prévoit entamer la construction. Nous nous attendons à en savoir davantage sur les particularités de l'installation vers la fin 2022; cependant, la conception dépend largement de la conception des NCC comme tels.

Q. Pourquoi construit-on cette installation à Hartlen Point?

R. Le site proposé à Hartlen Point appartient au MDN, satisfait à nos exigences en matière de sécurité et offre une superficie adéquate pour accueillir en un lieu tous les systèmes de l'installation. De plus, le site se trouve directement sur le littoral et permet la transmission en direct d'émetteurs sécuritaires et réglementés par le gouvernement à 130 degrés au-dessus de l'océan, critère essentiel aux fins de la mise à l'essai des NCC. L'emplacement exact ne sera confirmé qu'une fois que les études relatives aux répercussions sur l'environnement et les travaux liés au devis du bâtiment auront été achevés, alors que nous amorçons la phase de conception du projet.

Q. Le projet aura-t-il des effets néfastes sur l'environnement?

R. Nous nous engageons à nous efforcer de laisser un environnement sain pour les générations futures de Canadiens et Canadiennes et d'atteindre les cibles établies dans la Stratégie pour un gouvernement vert. Pour tous les aspects du projet de NCC, le MDN continue d'explorer des possibilités d'améliorer son empreinte environnementale. La construction de l'EIT respecte également la Directive sur les bâtiments écologiques du MDN, dont l'objectif est la carboneutralité.

De plus, conformément à notre procédure normalisée, nous menons une évaluation des répercussions environnementales de sorte à mieux comprendre l'incidence possible du projet sur le site de Hartlen Point. Une fois celle-ci terminée, nous aurons une meilleure idée des étapes nécessaires à suivre pour compenser toute répercussion environnementale avant et pendant la construction.

Q. Les résidents de la région avoisinante pourront-ils toujours accéder à Hartlen Point?

R. En tant que voisins dans la communauté de Halifax, nous avons souvent permis aux résidents d'utiliser les terrains du MDN à Hartlen Point pour observer des oiseaux, faire des randonnées ou exercer d'autres activités. À ce point-ci, il est encore trop tôt pour déterminer l'accès public futur. Nous nous attendons à ce que l'installation n'occupe qu'une portion du terrain à Hartlen Point, mais son emplacement exact n'a pas encore été confirmé.

Une fois que les travaux de construction de l'installation seront entamés en 2023, la zone immédiate entourant l'installation sera clôturée pour des raisons de sécurité opérationnelle. Nous nous efforçons de veiller à ce que d'autres parties de Hartlen Point demeurent accessibles au public durant cette période. L'accès public futur sera déterminé lorsqu'on aura déterminé l'emplacement définitif de l'installation au terme de la consultation avec l'expert-conseil en conception. Nous nous attendons à ce que les travaux de conception initiaux soient achevés en 2022.

Nous continuerons de nous entretenir avec les intervenants locaux et la communauté avoisinante lorsque nous aurons d'autres précisions relatives à l'installation et aux restrictions en matière d'accès qui pourraient en résulter.

Coordonnées

Public

Affaires publiques, BFC Halifax

902-721-0560

CFBHalifaxPublicAffairs@forces.gc.ca

Médias

Relations avec les médias, ministère de la Défense nationale

613-904-3333

mlo-blm@forces.gc.ca